au fil de l'eau

JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL • MARS 2024 • **N°299**

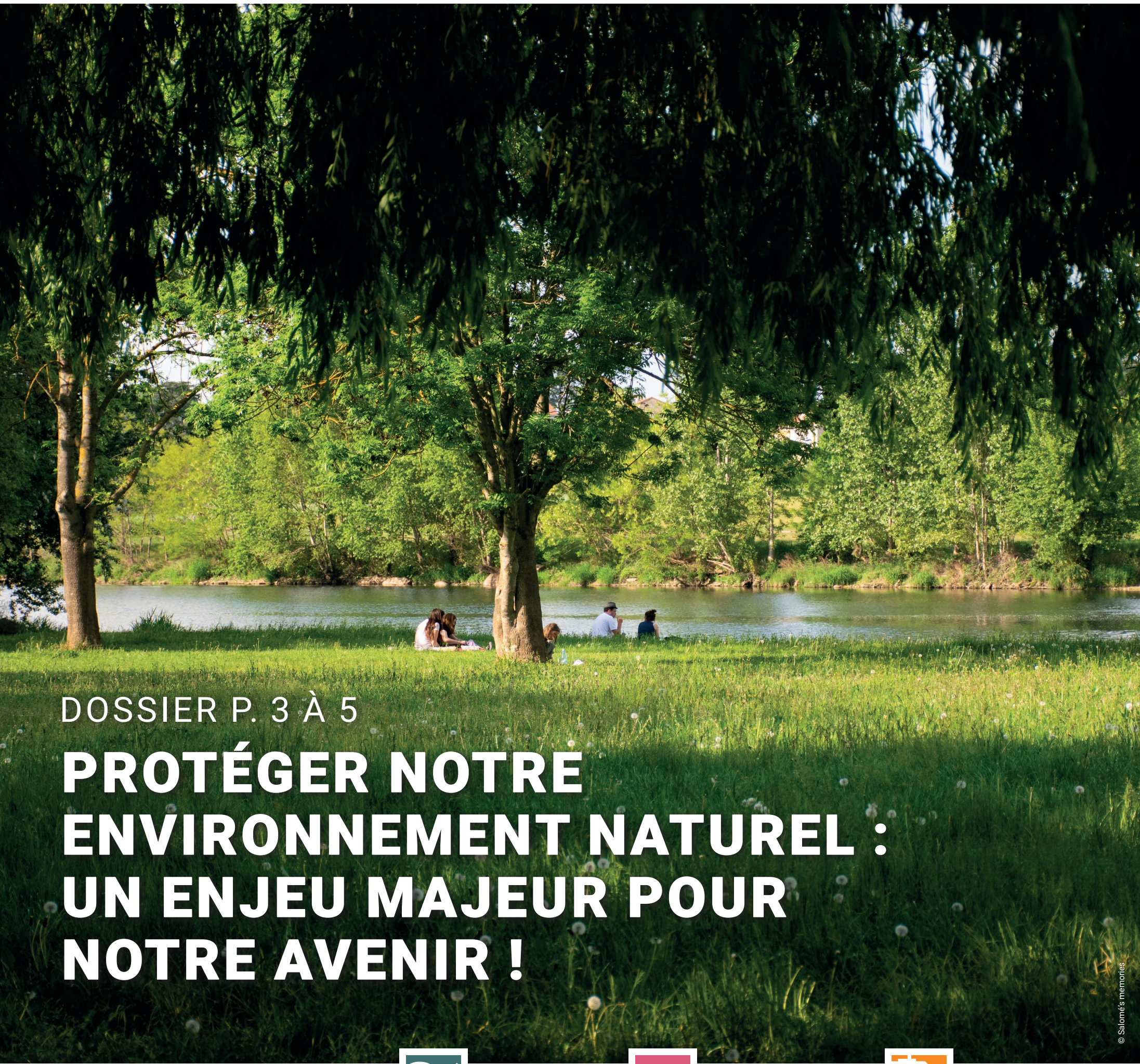

DOSSIER P. 3 À 5

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT NATUREL : UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE AVENIR !

© Salomé's memories

P.6

EAUX VIVES
À VOS BOTTES, PRÊTS, JARDINEZ !

P.11

ECUME
FORUM DES AUTEURS RÉGIONAUX

P.12

EMBARQUEMENT
LES ACTUALITÉS DU MUSÉE DES CIVILISATIONS !

Saint Just Saint Rambert

villedesaintjustsaintrambert
ville_saintjustsaintrambert

ÉDITO

Dans le cadre des enjeux et actions pour préserver notre environnement, une opération nous tient particulièrement à cœur sur notre belle commune de Saint-Just Saint-Rambert : **planter autant d'arbres que de naissances pontrambertoises.** En 2023, nous avons eu 117 naissances et nous allons donc planter 117 arbres pour marquer celles-ci. Pour soutenir notre engagement en faveur du retour de la nature sur notre commune, **nous avons également mis en place une double initiative écologique avec la création d'un îlot de fraîcheur sur la place Gapiand et la création d'une allée de fruitiers au parc du Prieuré.** Saint-Just Saint-Rambert : une ville îlot de fraîcheur.

Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage, **le tri des biodéchets est généralisé et cette mesure concerne tous les habitants de Saint-Just Saint-Rambert. Ce dispositif vise notamment à réduire le volume des ordures ménagères tout en valorisant les matières organiques.** C'est pourquoi Loire Forez agglomération (LFa) propose désormais des composteurs individuels en bois d'une capacité de 400 L à l'achat. Un bio-seau est fourni pour stocker les déchets alimentaires avant de les ajouter au composteur. Une mesure citoyenne à la portée de tous les pontrambertois.

La manifestation *J'aime la Loire Propre* est une opération participative de nettoyage de printemps à l'initiative des Fédérations des Chasseurs, des Pêcheurs et des Randonneurs. Elle a lieu sur notre commune le samedi 16 mars dès 8h30 et le point de rendez-vous est sous le pont Jean Alligier. **Son objectif est de mobiliser le maximum de citoyens pour lutter contre les dépôts sauvages dans la nature qui impactent l'environnement et les écosystèmes.** L'enjeu de cette opération pédagogique de sauvegarde de l'environnement est aussi de partager les expériences entre usagers de la nature. En 2023, 41 départements ont participé, rassemblant plus de 89 000 participants et permettant de collecter 9 800 m³ de déchets. Alors pourquoi pas vous ?

La commune de Saint-Just Saint-Rambert s'anime pour les passionnés de lecture, amateurs de belles histoires et curieux de tous âges. La Bibliothèque pour Tous et ses bénévoles vous invitent à plonger dans un univers littéraire envoûtant lors de leur deuxième forum des auteurs régionaux qu'ils organisent à La Passerelle le samedi 16 mars de 10h à 18h. Ce sont 42 auteurs locaux et une invitée de marque, Françoise BOURDON, qui seront présents pour partager leurs expériences, dédicacer leurs livres et échanger avec vous. **Que vous soyez fan de romans, de poésie, de science-fiction, de thrillers ou de livres jeunesse, cet événement littéraire propose une sélection diversifiée.** Parcourez les stands, découvrez de nouveaux titres et laissez-vous emporter par des histoires captivantes. Découvrez avec magie les coulisses de la création littéraire et posez vos questions aux maîtres des mots.

Le salon Vins et Terroir nous revient pour sa 13ème édition tout au long d'un week-end, les 15, 16 et 17 mars à L'Embarcadère. **Cet événement met en exergue les produits de différents domaines et châteaux de toute la France et des délices du terroir régional ou national.** Association organisatrice, l'Office Des Fêtes de Saint-Just Saint-Rambert proposera également des dégustations, un atelier œnologique et une tombola avec comme premier lot, un séjour en Occitanie au milieu des vignes. Découvrons ensemble les richesses de nos terroirs.

Nous devons être conscients que dans un monde confronté au réchauffement climatique, la végétalisation urbaine est désormais impérative. Planter des arbres et des plantes dans les villes crée des îlots de fraîcheur, offrant un refuge aux habitants contre la chaleur.

Votre maire
Olivier JOLY

1 Exercice de secours à la MRL

2 Vogue de printemps

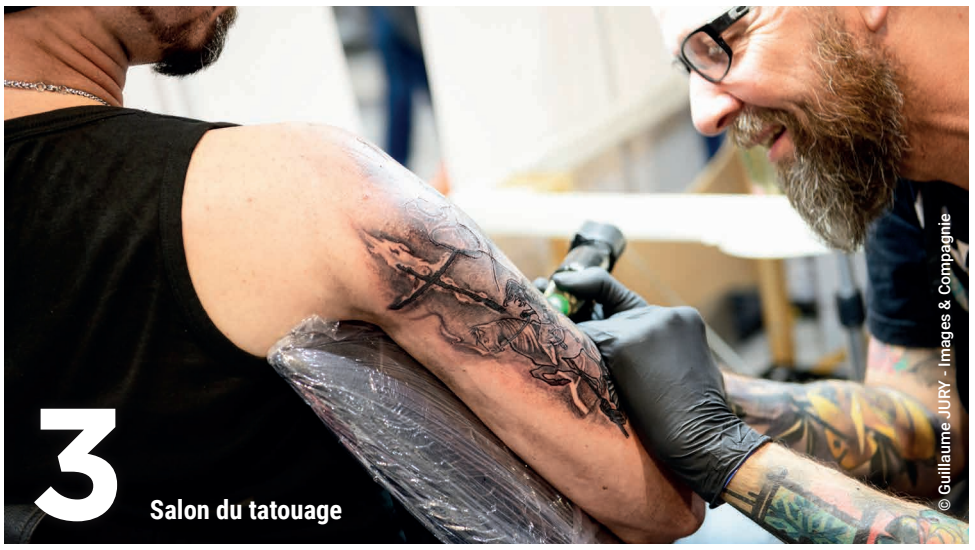

3 Salon du tatouage

© Guillaume JURY - Images & Compagnie

Bulletin municipal mensuel de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT
Mairie : *8 boulevard de la Libération - 42173 SAINT-JUST SAINT-RAMBERT CEDEX*
www.stjust-strambert.fr
Courriel : *communication@stjust-strambert.com*
Directeur de publication : *Jérôme Sagnard*
Rédacteur en chef : *Florent Gourbeyre*
Rubrique Agenda : *Pôle associatif 04 77 55 65 51*
Publicité et réalisation : agencereciproque.fr
Photographies : *service communication,* agencerécíproque*, Fabrice Roure, Hubert Genouilhac*
Impression : *Decombat sur papier 100% recyclé*
Tirage : *6 860 exemplaires*

Le saviez-vous ?

9 fois sur 10,
c'est Madame qui décide en immobilier...
Le 8 mars : c'est la journée des droits de la femme

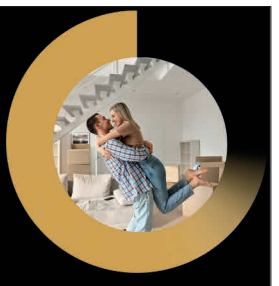

Agence du Cinépôle
04 82 82 50 02
180 avenue du Stade
42170 ST JUST ST RAMBERT
Orpi

Protéger notre environnement naturel : un enjeu majeur pour notre avenir !

Le dernier rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat) atteste du réchauffement climatique et consécutivement d'une augmentation des risques (sécheresses, précipitations extrêmes…) avec des impacts désastreux pour l'humain et l'environnement naturel. Il est urgent d'adopter un développement résilient : protéger la biodiversité des écosystèmes, s'adapter au changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

FLORA GAUTIER, conseillère déléguée à l'environnement et au cadre de vie

« À sa mesure, Saint-Just Saint-Rambert s'adapte en développant la mobilité douce, en favorisant la protection de la biodiversité par le zéro phyto, la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), la création d'îlots de fraîcheur par la végétalisation (parking de la Berlandière) ou par la plantation d'arbres (place Gapiand). Des plantations sont également prévues sur l'ensemble de la commune grâce à l'opération une naissance = un arbre. Il est nécessaire de continuer cette démarche avec nos concitoyens notamment les plus jeunes. »

L'URGENCE DE LA VÉGÉTALISATION

Dans un monde confronté au réchauffement climatique, la végétalisation urbaine est cruciale. Planter des arbres et des plantes dans les villes crée des îlots de fraîcheur, offrant un refuge aux habitants contre la chaleur intense. Les municipalités doivent s'engager dans des projets d'aménagement adaptés au climat pour atténuer ces effets néfastes. La revégétalisation urbaine n'est pas seulement une question esthétique, mais une nécessité pour notre bien-être actuel et futur.

- La présence d'arbres réduit de **50% à 60%** la consommation énergétique pour la climatisation.
- Un arbre en ville piège en moyenne **100 grammes de particules fines** par an.
- La présence d'arbres peut accroître de **10%** le bien-être de la population.

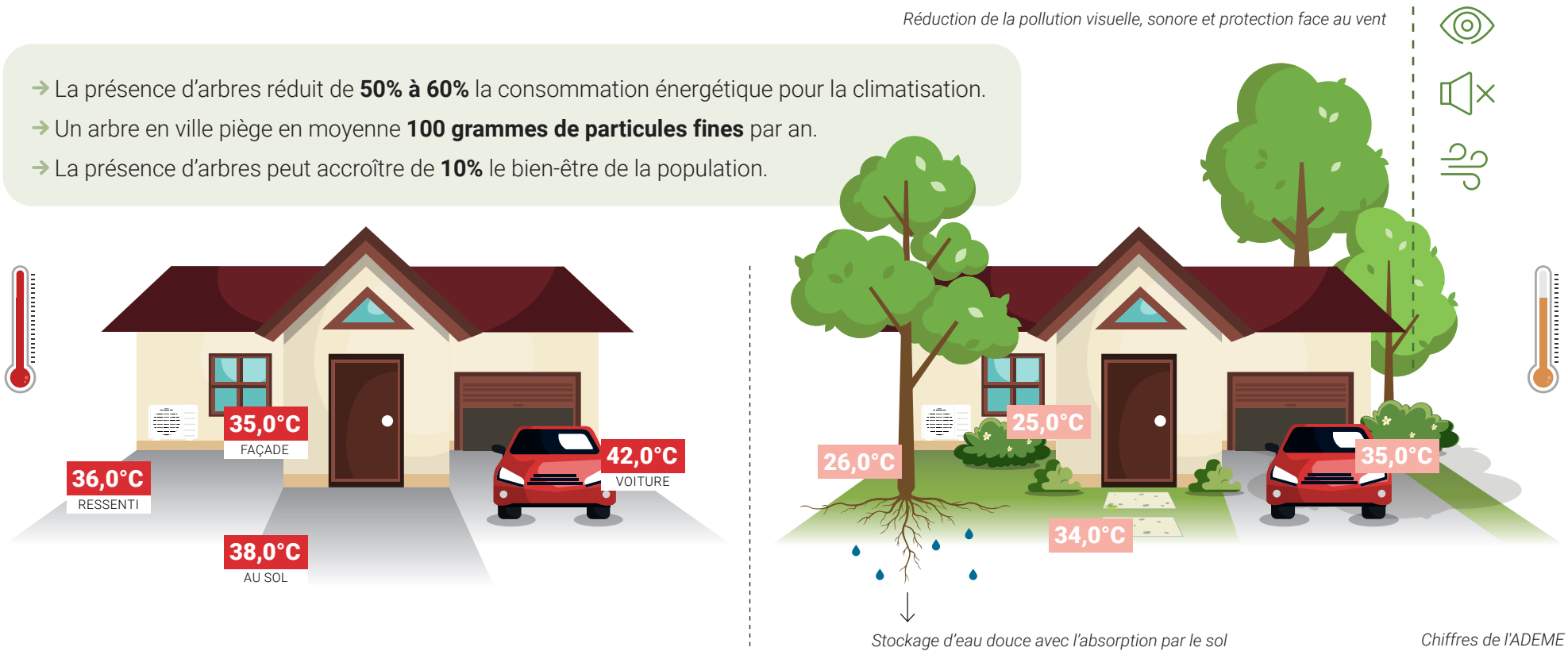

Chiffres de l'ADEME

LES ACTIONS À SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

117

→ Opération une naissance, un arbre

NAISSANCES EN 2023

Il est prévu de planter autant d'arbres que de naissances.

→ Végétalisation des cimetières

Depuis quelques années, les agents du service espaces verts consacrent une partie de leur travail à la végétalisation des cimetières. Face aux changements climatiques, une adaptation est essentielle : choisir des espèces résistantes à la sécheresse et aux pluies violentes. Cette adaptation doit également prendre en compte la diversité des espaces dans les cimetières.

Dans notre commune, nous avons pris l'engagement, bien avant l'arrêté de 2021 sur le zéro phyto dans les cimetières, de cesser l'utilisation des produits phytosanitaires.

→ De nombreux végétaux plantés depuis 2021

27 ARBRES **1 750** ARBUSTES ET VIVACES

Bords de Loire • Boule des Barques • Parking Berlandière
Tabagnon • Différents ronds-points...

+50

ARBRES PLANTÉS EN 2023
pour le cinquantenaire de la fusion !

- Création d'un îlot de fraîcheur sur la place Gapiand avec 25 arbres plantés (chênes, hêtres, érables, tilleuls et liquidambars).
- Création d'une allée de fruitiers, importants pour la pollinisation, au parc du Prieuré avec 25 arbres plantés (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers et abricotiers).

Ramassage de la Jussie à l'étang David

→ Une nouvelle espèce découverte

Récemment, une nouvelle EEE a été découverte dans le bief du moulin, l'hydrocotyle fausse-renoncule, s'étendant sur près de deux kilomètres. Ce premier foyer identifié dans la Loire représente un sérieux danger et doit être rapidement éradiqué avant de se propager davantage.

Le bief du moulin, initialement conçu pour desservir les parcelles agricoles, prend sa source de manière artificielle dans le Bonson. Il traverse les terrains maraîchers de Saint-Rambert, alimentant en partie l'étang David, avant de passer sous le prieuré. Enfin, il se déverse à nouveau dans le Bonson qui rejoint la Loire. Il est impératif d'empêcher toute contamination du Bonson et de la Loire par ces espèces invasives. Un plan d'éradication est en cours d'étude et de conception pour contrôler cette expansion nuisible et protéger la biodiversité de la région.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Les EEE représentent l'une des principales menaces pour la biodiversité et les écosystèmes locaux. Leur capacité à s'adapter rapidement et à proliférer peut perturber gravement les écosystèmes, entraînant la disparition d'espèces locales, la modification des habitats et des équilibres écologiques fragiles. Au sein de la commune, la gestion de ces EEE est devenue une priorité.

→ La Jussie à l'étang David

Le lundi 16 octobre dernier, une journée dédiée à la lutte contre la Jussie s'est tenue à l'étang David. L'estimation initiale de la surface envahie par cette plante exotique était de 350 m² fin août mais les conditions météorologiques favorables ont augmenté cette superficie. Grâce à l'engagement des bénévoles, près de trois tonnes de Jussie rampante ont été retirées, couvrant plus de la moitié de la zone infestée.

La Jussie, plante aquatique invasive, prolifère rapidement dans les écosystèmes aquatiques, étouffant les plantes et altérant la biodiversité. Elle est reconnaissable par ses grandes feuilles flottantes en forme de cœur et ses fleurs jaunes vives. Son contrôle est crucial pour prévenir sa propagation et protéger les habitats aquatiques.

La commune et le Département, co-propriétaires de l'étang, remercient les services municipaux des espaces verts et tous les partenaires impliqués dans cette opération. Suite à cette journée, une stratégie pour éradiquer cette espèce envahissante a été convenue. La pêche initialement prévue en novembre 2023 a été reportée à fin janvier 2024 pour coïncider avec le repos végétatif de la plante et avec des précautions spécifiques. L'étang restera vide cette année, sans réempoissonnement au printemps pour essayer d'éliminer complètement la Jussie sur le site, avec une perspective de remise en eau de l'étang à l'automne 2024.

Des travaux mécaniques débuteront, suivis d'une évaluation de la situation tout au long de l'année. En cas de réapparition, des actions d'arrachage manuel seront privilégiées, avec la possibilité d'organiser de nouveaux chantiers comme celui du 16 octobre.

→ L'ambroisie

Plante envahissante, elle colonise divers milieux tels que les parcelles agricoles, les chantiers, les bords de routes et de cours d'eau, les jardins… Son pollen allergisant peut provoquer des symptômes tels que la rhinite, l'asthme et la conjonctivite chez toute personne exposée et parfois de l'urticaire ou de l'eczéma. Pour lutter contre cette menace, il est recommandé d'arracher les plants d'ambroisie mais de ne pas intervenir lorsque la plante est en fleur. Si c'est le cas, utilisez la plateforme "Signalement Ambroisie". Si nécessaire, protégez-vous lors des travaux d'élimination en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque.

Graines d'ambroisie

Soyez vigilants !

Malgré la réglementation, des graines d'ambroisie peuvent se retrouver dans les aliments pour oiseaux, notamment dans les mélanges contenant des graines de tournesol.

Ces graines légères peuvent être dispersées par les oiseaux, transportées par les semelles, les pattes d'animaux ou les tondeuses à gazon. Si elles trouvent un environnement propice, ces graines peuvent germer au printemps suivant, produisant des milliers de nouvelles graines.

→ La renouée du Japon

Plante invasive, elle menace la biodiversité en colonisant rapidement les abords des cours d'eau. Pour son élimination, des étapes sont recommandées : arrachage manuel, séchage puis mise en sac pour compostage ou incinération, bâchage, reboisement avec des espèces locales, pâturage par divers animaux, décapage du sol contaminé. Il est crucial de ne pas semer, acheter ni planter ces graines et de limiter le transport des déchets de cette plante.

→ La berce du Caucase

Plante envahissante et toxique, elle présente un danger pour la santé et l'environnement en raison de sa sève irritante. Elle entrave la croissance des autres plantes et s'étend rapidement. Pour l'éliminer : portez des vêtements non-absorbants et une protection pour les yeux et le visage, coupez les racines régulièrement dès le début du printemps, travaillez le sol pour limiter la repousse et couvrez les petites colonies avec une toile géotextile.

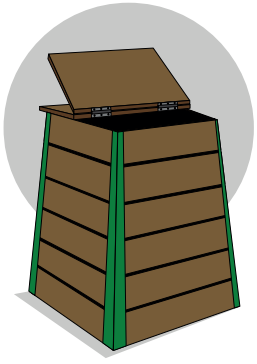

LA GESTION DES DÉCHETS : ZÉRO BIODÉCHET DANS LES POUBELLES

Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les habitants. Ce dispositif vise à réduire le volume des ordures ménagères tout en valorisant les matières organiques. Ne jetons plus nos épluchures dans la poubelle grise, fini le gaspillage et vive le compost !

Il est essentiel de trier les biodéchets « à la source », c'est-à-dire à domicile, directement depuis la cuisine. Ces déchets organiques peuvent être naturellement transformés par les micro-organismes vivants qui se trouvent dans le jardin.

Pour en savoir +

Contact LFa : 04 26 54 70 50 • compostage@loireforez.fr

COMMENT FAIRE ?

- Loire Forez agglomération (LFa) propose des composteurs individuels en bois d'une capacité de 400 L à l'achat. Un bio-seau est fourni pour stocker les déchets alimentaires avant de les ajouter au composteur. De plus, vous pouvez acquérir un « brass compost » pour aérer la matière en profondeur sans effort. L'achat à prix subventionnés pour favoriser l'accès à cette pratique est réservé aux habitants des 87 communes de l'agglomération et est limité à un composteur par foyer.
- Si vous n'avez pas de composteur, vous pouvez toujours composter en tas dans votre jardin. Il suffit de délimiter une zone et de recouvrir les déchets de cuisine avec des matières brunes et sèches telles que des feuilles ou des branchages broyés.
- Pour ceux qui n'ont pas de jardin, l'installation d'un composteur partagé dans votre résidence, quartier ou établissement est une alternative intéressante. Cela permet de produire du compost pour les plantes ou les espaces verts tout en renforçant les liens entre voisins. LFa vous accompagne dans cette démarche en fournissant le matériel nécessaire, en formant des personnes référentes et en assurant un suivi technique.

SE PRÉPARER POUR LE PRINTEMPS

→ Taille des haies : attention aux dates !

Les haies jouent un rôle vital pour la biodiversité, abritant de nombreuses espèces protégées et agissant comme une barrière contre les risques naturels.

Début mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, **aucune taille** ni aucun travaux (élagage…) ne doivent être entrepris **à partir de cette date jusqu'à fin août.** Les vieux arbres peuvent également héberger des chauves-souris ou des insectes protégés.

IMPORTANT : la destruction, l'altération ou la dégradation d'habitats d'espèces protégées constituent un délit et les peines encourues peuvent être sévères.

→ Attention aux chenilles processionnaires

Chaque année, avec l'arrivée du printemps, les chenilles processionnaires font leur apparition. Elles sont nuisibles pour les arbres et les plantes, dangereuses pour les humains et les animaux domestiques.

Pour prévenir ces problèmes, il est crucial d'adopter les bonnes pratiques et les éliminer efficacement. Plusieurs méthodes existent :

- Pièges à phéromones ;
- Pièges collants ;
- Lutte biologique par leurs ennemis naturels tels que les oiseaux et les chauves-souris, d'où l'importance de préserver les habitats naturels de ces animaux.

Privilégiez toujours une méthode respectueuse de l'environnement.

À vos bottes, prêts, jardinez !

Le concours des maisons, balcons, jardins fleuris et jardins potagers visibles de la rue est de retour.

Quelques extraits du règlement :

Objectif du concours : récompenser les actions menées par les Pontrambertois en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur maison, balcon, jardin et jardin potager. Il s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation de l'environnement, du fleurissement, du cadre de vie et de l'image de la commune.

Modalités de participation : gratuit et ouvert à tous les habitants dont les aménagements sont visibles de la rue. Inscrivez-vous via le site internet (rubrique actualités) ou remplissez le bon de participation ci-contre :

COUPON D'INSCRIPTION

Ou inscrivez - vous en ligne sur www.stjust-strambert.fr

NOM PRÉNOM .....

N° TÉLÉPHONE ..... **E-MAIL** .....

ADRESSE POSTALE .....

☐ j'ai lu le règlement complet et j'accepte les conditions du jeu-concours.

☐ j'accepte que les informations saisies soient exploitées uniquement dans le cadre du jeu-concours

Coupon d'inscription à retourner à la mairie principale 8 boulevard de la Libération 42170 Saint-Just Saint-Rambert, **avant le 31 mai 2024**. Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. Les données seront uniquement utilisées dans le cadre de ce concours. La participation à ce concours implique la pleine et entière acceptation, sans réserve, du présent règlement.

Ville de Saint-Just Saint-Rambert, 8 boulevard de la Libération, 42170 Saint-Just Saint Rambert - 04 77 52 48 53 - www.stjust-strambert.fr.
Conception/réalisation : Service communication Mairie de Saint-Just Saint-Rambert. Ne pas jeter sur la voie publique.

Villes et Villages Fleuris

Les prix : les gagnants remporteront une plante, un arbre ou un arbuste d'une valeur maximale de 100€.

Calendrier et échéances :

- Inscription du 1er mars au 31 mai 2024
- Passage du jury du 15 juin au 31 juillet 2024
- Remise des prix : la date sera communiquée individuellement aux participants

Critères de sélection et notation :

- Aspect général/entretien
- Diversité et choix des végétaux
- Harmonie
- Créativité
- Critères environnementaux : compost, paillage, plantes peu gourmandes en eau, récupérateur d'eau....

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site www.stjust-strambert.fr, en mairie ou chez vos commerçants.

Faites la chasse aux déchets

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Just Saint-Rambert s'engage activement dans l'opération « J'aime la Loire Propre », une initiative dérivée de l'opération nationale « J'aime la Nature Propre » lancée en 2010.

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser le public à la gestion des déchets et à l'adoption de comportements responsables. Dans ce cadre, tous les volontaires sont conviés à se rassembler **le samedi 16 mars dès 8h30,** sous le pont Jean Alligier côté Saint-Rambert, équipés de gants et de bottes. La matinée sera dédiée au nettoyage des bords de Loire sur les deux rives ainsi que du Furan. Pour démarrer la journée avec énergie, un café sera offert avant le début du ramassage. Tous les habitants et les associations de la commune sont chaleureusement invités à participer à cette démarche écocitoyenne.

Plus d'informations sur le site internet de la ville (rubrique agenda).

13ème édition du salon Vins et Terroir

Du 15 au 17 mars, L'Embarcadère accueillera le salon Vins et Terroir, organisé par l'Office Des Fêtes. Venez à la rencontre des exposants, partager leur passion et déguster leurs produits !

Une trentaine d'exposants vous proposeront des vins tels que le Bordeaux supérieur, le Lalande de Pomerol ou encore le vin d'Anjou… Côté terroir, vous retrouverez des confitures, de la charcuterie, du fromage, des biscuits… Un atelier vin et musique est prévu avec *Les bêles rencontres de Joss*. Apprenez ce qui fait qu'un vin est à votre goût dans une dégustation unique et insolite. Une dégustation à l'aveugle est également organisée ainsi qu'une tombola avec des lots à la clé offerts par les exposants. Le premier lot est un séjour pour deux personnes au cœur des vignes. L'Office Des Fêtes remercie l'ensemble de ses partenaires.

Informations pratiques : vendredi de 16h à 20h, samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 16h • Prix d'entrée à 3€ avec un verre sérigraphié offert

KARAOKE PRIVATIF
MINI GOLF FLUO
BLIND TEST
QUIZ ROOM
LASER GAMES
Pour les anniv, les CE, les EVJF, les retraites…
Mais pas que ça,
INFOS sur www.zone154.fr
www.zone154.fr
ZONE 154
St Just St Rambert
04.77.945.815
BOWLING
REALITE VIRTUELLE
ESCAPE GAMES
HADO
JEUX D'ARCADE
Pizzas artisanales
Bar à cocktails
Bar à bières

STOCK AFFAIRES
MAGASIN DISCOUNT
154, bd. Jean Jaurès Saint-Just Saint-Rambert
stockaffaires@wanadoo.fr
Tél. : 04 77 36 79 33 • Port. : 06 10 68 50 55
Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Stock affaires 42

Les travaux du mois

ROUTE DU JOUG

Les travaux d'élargissement sont terminés sur certains virages dangereux de la Route du Joug. Le but est d'améliorer la sécurité lors du croisement, entre autres, des véhicules de ramassage scolaire.

SALLE POLYVALENTE

À la demande des associations, un cendrier a été posé afin d'éviter les rejets de mégots au sol, nombreux en ce lieu.

JARDIN ENTRÉE MAIRIE / SALLE DES MARIAGES

Les travaux sont en cours par nos agents du CTM des trois services. Le revêtement final de l'allée sera posé en matériau enrobé perméable par Eiffage courant mars.

Travaux du Centre Technique Municipal

BÂTIMENT

Les agents ont réalisé le ravalement de la façade avant du CTM. Ils ont également monté des rayonnages pour l'archivage des dossiers de la mairie suite au déménagement.

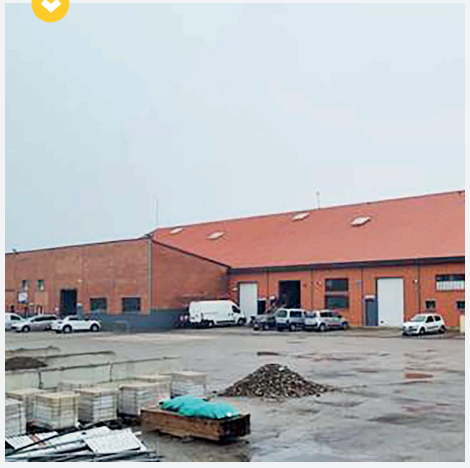

ESPACES VERTS

Le service a aménagé des massifs le long de la base de loisirs et sur le parking route de Saint-Marcellin.

VOIRIE

Le nouvel équipement électrique de nettoyage de centre-ville a été livré. Il est équipé d'un petit nettoyeur haute pression. Le VORAX se faufile partout, facilement, discrètement et sans polluer. Le gain de temps reste conséquent par rapport à des agents à pied et permet de les soulager tout en leur offrant de bien meilleures conditions d'hygiène.

Et si vous sautiez le pas pour installer des panneaux solaires ?

De nos jours, l'installation de panneaux solaires est devenue une option de plus en plus attractive pour les propriétaires souhaitant réduire leur empreinte écologique tout en économisant sur leurs factures d'énergie. Cette initiative permet également d'augmenter la valeur immobilière du logement.

Le SIEL-TE Loire encourage les ligériens à faire la simulation du potentiel solaire sur toitures et parkings grâce à un outil gratuit, intuitif et interactif : le cadastre solaire. Il permet de mesurer instantanément le potentiel solaire, de construire son projet solaire photovoltaïque en toute confiance, de lutter contre les arnaques de démarchage et de bénéficier de conseils d'experts locaux.

Pour en savoir plus et accéder au cadastre solaire :
https://cadastre-solaire.siel42.fr

HERVÉ DE STEFANO, conseiller délégué aux réseaux

« L'installation de panneaux photovoltaïques vous permet d'agir pour l'environnement, de participer à la production d'énergie renouvelable et de réduire votre facture d'électricité grâce à l'autoconsommation. En utilisant le cadastre solaire, vous pouvez facilement simuler le potentiel solaire de votre construction. Le solaire fait partie des énergies de demain ! »

Compte-rendu du conseil municipal
du 22 février 2024

Extraits :
Finances
Approbation du rapport sur les orientations budgétaires de la commune et de la chaufferie place Gapiand
Le Maire se doit de présenter à son Assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, ce rapport comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail). Ce rapport doit être transmis au représentant de l'État dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre. Ce rapport donne lieu à un débat, qui est acté par une délibération spécifique. 29 voix pour et 4 abstentions pour le ROB de la commune - Unanimité pour la chaufferie

Sécurité
Approbation d'une convention relative aux conditions d'utilisation et de mise à disposition de l'application informatique partagée de gestion de la défense extérieure contre l'incendie
La commune est soucieuse de renforcer sa capacité à gérer les risques et les secours sur son territoire. À ce titre, il est envisagé la signature d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire (SDIS 42) pour une durée de cinq ans. Cette convention vise à permettre l'utilisation de l'application informatique REMOCRA, un outil développé par le SDIS 42 permettant la coordination des interventions d'urgence avec des échanges d'informations entre les acteurs de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) et la gestion des Points d'Eau Incendie (PEI). Le projet de délibération prévoit l'approbation de la signature de la convention entre la commune et le SDIS 42 pour l'utilisation de l'application REMOCRA. Cette convention définira les modalités d'accès, de responsabilités et de collaboration entre les deux parties. L'application REMOCRA permettra notamment d'obtenir un accès gratuit aux services de consultation et de modification des informations relatives aux PEI. Les enjeux de la convention sont les suivants : renforcement de la sécurité publique (l'utilisation de REMOCRA facilitera la gestion des PEI et la planification des interventions d'urgence, contribuant ainsi à la sécurité des citoyens), amélioration de la coordination (la convention favorisera une meilleure coordination entre les services municipaux et le SDIS 42, permettant une réponse plus rapide et plus efficace aux situations d'urgence). Cette mesure s'inscrit dans une démarche de gestion des risques et des secours, garantissant ainsi la sécurité des habitants. Unanimité

Patrimoine communal
Affaires scolaires
Approbation d'une convention de soutien aux formations Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et/ou au Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (Bafd)
Cette convention, signée entre la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et la collectivité, a pour objet de définir les conditions d'éligibilité de la subvention de soutien aux formations au Bafa et/ou au Bafd. La subvention Bafa/Bafd est versée à une collectivité remplissant les conditions suivantes : avoir signé sur la période précédente avec la Caf un contrat enfance et jeunesse ; avoir signé sur la période en cours une Convention territoriale globale (Ctg) ; cofinancer des formations Bafa/Bafd suivies auprès des organismes habilités par le ministère de la jeunesse, dispensant des formations d'animateurs et de directeurs de centres de loisirs et de séjours de vacances. Le financement de la subvention Bafa/Bafd est accordé pour l'année de référence de la présente convention à 18 agents. Elle s'élève ainsi à 349.50 € par session pour un stagiaire. Une formation Bafa ou Bafd comprend 3 sessions dont deux sont financées par la Caf. Ce dispositif d'aide s'inscrit dans le cadre des actions soutenues par les Caf : développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ; accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ; soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ; valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ; contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale. La présente convention de financement est conclue jusqu'au 31 décembre 2027. Unanimité

Prochain conseil municipal :
le jeudi 21 mars à 19h15 au Prieuré.

Saint-Just Saint-Rambert est souvent associée à l'image bucolique de « la ville à la campagne »

En effet, une croissance démographique, mesurée mais régulière, et un développement urbain adapté à cette situation, ont ainsi façonné la commune.

Toutefois, pour l'avenir, la tendance sera plus restrictive.

L'actuel Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à 45 communes a pris en compte la nécessité de modérer la consommation des espaces et celle de lutter contre l'étalement urbain, tout en préservant le cadre de vie et le développement économique.

Ce PLUi a fait l'objet d'une première modification simplifiée afin de corriger des erreurs matérielles dans le règlement.

2 autres procédures sont en cours :

- La modification n°1 du PLUi à 45 communes afin de faire évoluer le règlement, la hiérarchisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation...
- L'élaboration d'un nouveau PLUi à 87 communes pour modifier certains zonages, certaines surfaces constructibles...

Cette dernière peut être longue, et sera soumise à enquête publique.

De plus, l'évolution législative confirme cette tendance réductrice de la consommation de l'espace par l'urbanisation qui devient l'un des fils conducteurs du nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Document essentiel du PLUi, le PADD définit les grandes orientations d'aménagement du territoire sur 10 à 15 ans. Il définit également les espaces à protéger et à construire, et détermine de nouvelles règles pour les autorisations d'urbanisme...

Le travail des Élus, lors des réunions de secteurs sur les enjeux du PADD, a permis de dégager 4 préoccupations majeures : l'économie et l'emploi, les ressources et les enjeux environnementaux, l'habitat dans un cadre de vie qualitatif, les déplacements à faciliter.

Ce sont donc 4 axes qui seront proposés au nouveau PADD.

Gilbert LORENZI,
adjoint à l'urbanisme

Budget.. pas de hausse des impôts jusqu'a quand ?

Lors du dernier conseil municipal, le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024 nous a été présenté avec ses données habituelles (population, effectif scolaire, services, personnel communal…), les dépenses et recettes de notre commune. C'est également à ce moment là que sont dévoilés les projets d'investissements pour les années à venir…

Nous nous sommes abstenus sur les orientations proposées par la majorité cette année encore et pour cause : nos projets pour la commune divergent.

Si nous partageons certains projets, nous déplorons, en effet, de ne pas voir apparaître « une ligne » spécifique en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la préservation de la biodiversité et le développement en faveur des déplacements doux. Il faut bien reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire mais sans financement affiché cela semble difficile.

Une salle des réceptions pour les familles n'est toujours pas d'actualité bien que plébiscitée par nombre de pontrambertois pour des mariages, réunion de famille,…

Par contre nous voyons apparaître la construction d'une halle des sports, sans qu'aucun débat n'ait été mené sur les besoins et le dimensionnement.

Enfin, nous nous interrogeons sur la capacité d'autofinancement de la commune, la part aléatoire des subventions, l'augmentation des taux des prêts qui pourraient mettre en péril certains projets.

On peut se demander, comment, sur le moyen terme, l'engagement de ne pas toucher à la fiscalité pourrait résister. Si cela est un argument électoral fort, on peut s'interroger sur l'impact brutal qu'il aura pour le contribuable dans quelques années.

Ce doute est accentué avec la politique menée au plan national qui met à mal les finances des collectivités locales, reporte sur elles des compétences sans leur en donner les moyens et les asphyxie petit a petit.

L'économie de 10 milliards sur le budget 2024, annoncée récemment par le gouvernement va accentuer ce phénomène.

Jean Pierre BRAT - Carole OLLE - Gilles VALLAS - Julie TOUBIN
Notre Ville, citoyenne, écologique et solidaire

Les textes publiés relèvent de la responsabilité de leurs auteurs.

Calendrier des collectes mars - avril 2024

MARS			
4 L			
5 M	CV		
6 M			
7 J			
8 V	CV		
9 S			
10 D			
11 L			
12 M	CV		
13 M			
14 J			
15 V	CV		
16 S			
17 D			
18 L			
19 M	CV		
20 M			
21 J			
22 V	CV		
23 S			
24 D			
25 L			
26 M	CV		
27 M			
28 J			
29 V	CV		
30 S			
31 D			
AVRIL			
1 L			
2 M	CV		
3 M			
4 J			
5 V	CV		
6 S			

Renseignements : www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/

Légendes

CV — **CENTRE VILLE**
Ordures ménagères tous les mardis et vendredis matin

QUARTIERS ST-JUST ET ST-RAMBERT
Ordures ménagères tous les vendredis matin

LE BÉCHET ET PRÉ SALVAU
Ordures ménagères tous les jeudis matin

N° Vert 0800 881 024

TRI
CENTRE VILLE
Matin

QUARTIERS ST-JUST ET ST-RAMBERT
Après-midi

LE BÉCHET ET PRÉ SALVAU
Après-midi

Pensez à sortir vos poubelles la veille de la collecte et à les rentrer le soir du jour de collecte.

HORAIRES DÉCHÈTERIE LOIRE FOREZ

Pré Furan, quartier Saint-Just • Tél. : 04 77 36 91 48
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 18h

Test des poteaux incendies

Du 2 au 19 avril, Loire Forez agglomération va réaliser une campagne de test de poteaux incendies sur la commune afin de mesurer le débit et la pression du réseau. C'est une obligation légale.

Vous risquez de voir apparaître de l'eau colorée au robinet.
Ces désagréments ne seront que passagers. Il ne faut pas s'inquiéter car cette couleur est normale dans cette situation.

Nous vous préconisons de faire couler l'eau au robinet pour purger.
En cas de désagrément prolongé, vous pouvez joindre le 06 42 30 86 13.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons de nationalité française, vous devez effectuer votre recensement citoyen en vous rendant en mairie munis de votre pièce d'identité et du livret de famille.

L'objectif est de s'enregistrer et déclencher la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de participation à cette journée est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Plus d'informations au 04 77 52 48 53 (mairie).

Les superchargeurs sont en service !

Les bornes de recharge rapide de la société E-TOTEM sont installées et fonctionnent !

Flashez le QRcode pour plus d'informations.

Boulevard Jean Jaurès, face à Buro+ et la clinique vétérinaire

État civil - janvier 2024

NAISSANCES

01/01 Maylonn GOURDIN
02/01 Céleste, Mathilde, Marguerite BONY
03/01 Nathan, Mazen, Thierry ABI AL-CHAMAT
04/01 Mathis FRANÇON
05/01 Kaila, Zeina ALNAJJAR
11/01 Lou, André MARCONNET
Sohan, Julian JULIENO

MARIAGES

06/01 Guillaume, Noël, Maurice PROTIERE et Manon, Françoise Elodie MOREAU

DÉCÈS

20/12/23 Marguerite, Antoinette DÉCHANDON veuve BROUILLER, 95 ans
29/12/23 Martine ARNAUD, 67 ans
05/01 Alain, Marc CHARTRE, 79 ans
07/01 Denise, Benoîte DESGOUTTES veuve CHALANDON, 95 ans
08/01 Marie, Hélène, Josette BENEVENT épouse PERRILLAT-CHARLAZ, 80 ans
11/01 Claudette FOURNEL veuve JACQUEMIN, 76 ans
12/01 Jean, Louis, Joseph CHABANOLE, 89 ans
13/01 Anne, Marie, Pierrette TARANTOLA veuve CELLE, 94 ans
14/01 Bernadette, Marie BRUNEL épouse LAURENT, 73 ans
Louise, Jeannine, Marie MICHAT épouse DUGARET, 83 ans
Jeanne, Marie, Claude VARIOT, 90 ans
Marie-Thérèse THIOLLIERE épouse SULPICE, 89 ans
15/01 Lucienne, Claire DIGONNET veuve GARRIER, 88 ans
Marie, Louise, Claudette GIBOZ, 97 ans
16/01 Marcelle, Jeanne, Julienne MOREL veuve HUNGER, 96 ans
18/01 Adèle, Marie DENÉGRIS divorcée BURDET, 89 ans
19/01 Marguerite, France GRAND épouse VILLARET, 71 ans
Rolande, Andrée, Jeanne divorcée COISSY, 88 ans
20/01 Marie, Germaine, Janine GARAND épouse CHAREYRON, 82 ans
25/01 Simon, Marcel NOIRY, 95 ans
26/01 Pierre, Joseph, Jean CHERBLAND, 76 ans
Jacqueline, Marcelle, Mélanie BONNET veuve CHARRIÉRE, 94 ans
Pierre, Louis SABATIER, 83 ans
27/01 Robert, Louis, Joannès GORD, 89 ans
28/01 Colette, Marie, Antoinette SARDIN épouse RABERIN, 85 ans
29/01 Elisabeth, Sophie ROZIER divorcée MIREFLEUR, 73 ans
Denise LARDON veuve SANTENAT, 98 ans
31/01 Christiane, Jeannine BONNEFOY, 83 ans

SIGVARIS GROUP

La Muscadine
Pâtissier
Glacier
Chocolatier
04 77 36 48 60
www.lamuscadine.com
7, avenue Mellet Mandart
42170 SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

06 21 63 58 93
HB FAÇADIER
Partenaire n°1 pour vos façades
• NEUF & RÉNOVATION
• TOUS TYPES DE FAÇADES
• RAVALEMENT DE FAÇADES
• PEINTURE EXTÉRIEURE
• ISOLATION
• POSE DE PAREMENT
CONSEIL • RAPIDITÉ • EFFICACITÉ • QUALITÉ
Devis gratuit !
RGE QUALIBAT
Showroom et bureau :
22 avenue
Benoît Fourneyron
Andrézieux-Bouthéon

Maison Opaline, la nouvelle boutique déco

Le lundi 15 janvier, la rue Colombet Solle a accueilli Priscillia HARDY, une ancienne juriste passionnée de décoration et de bien-être chez soi.

Originaire de la commune, elle a ouvert un concept store original sur environ 40 m², palliant l'absence de boutiques dédiées à la décoration dans le quartier. Il y a deux ans, son entreprise Maison Opaline voit le jour d'abord via une boutique en ligne. Puis, elle établit temporairement sa boutique à Andrézieux-Bouthéon pendant un an. Attirée par le dynamisme de Saint-Rambert et souhaitant revenir dans la commune où elle a grandi, Priscillia a trouvé l'emplacement idéal dans cette rue animée.

La boutique propose une sélection variée de décoration pour la maison, des idées de cadeaux, un coin enfant, des arts de la table et ustensiles de cuisine, des bougies, des vases et autres objets qui embellissent le quotidien. Priscillia favorise les créateurs locaux et sélectionne entre autres des marques stéphanoises, roannaises et françaises.

Toujours très active sur les réseaux sociaux, elle maintient un lien étroit avec sa clientèle. L'accueil chaleureux réservé par les habitants renforce le succès de sa boutique.

Informations pratiques : ouvert le lundi de 14h à 18h, du mercredi au samedi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 18h, le dimanche de 9h30 à 12h30
32 rue Colombet Solle Maison Opaline • maison_opaline

Un centre Cryotera sur la commune

Le 1er février, Judith BOSQUE et Laurent CONVERS, entrepreneurs passionnés, ont ouvert un nouveau centre de cryothérapie Cryotera, boulevard de l'Industrie. Les différentes prestations proposées permettent d'accompagner les clients dans les domaines du sport, du bien-être, de la qualité de vie et de l'esthétique.

La cryothérapie corps entier est une méthode de traitement par le froid, qui gagne en popularité en raison de ses nombreux bienfaits pour la santé. Cette technique, qui consiste à exposer le corps à des basses températures pendant une courte période, est réputée pour ses effets anti-inflammatoires, ses propriétés régénératives et son impact positif sur la récupération musculaire.

Deux ans se sont écoulés depuis le début du projet et leur envie de changer de vie professionnelle. Proches de la commune, ils ont trouvé un emplacement idéal. Dans un espace moderne et accueillant, le centre propose également d'autres prestations complémentaires comme la cryothérapie localisée, la pressothérapie, le soin visage et la cryolipolyse.

En l'honneur de l'ouverture, Cryotera offre -20% sur l'ensemble des prestations durant les deux premiers mois. C'est l'occasion idéale de découvrir les bienfaits de la cryothérapie dans un cadre professionnel et innovant.

Informations pratiques : 24 boulevard de l'Industrie • 04 77 35 35 91 • www.cryotera.fr
contact.saintetienne@cryotera.fr • Cryotera - Pôle de Cryothérapie Saint Etienne • cryotera

Bienvenue à...

ERRATUM

IAD FRANCE
Conseillère immobilier (estimations gratuites, vente de biens immobilier).
Julie BERTEAUX • 06 13 77 49 57 • julie.berteaux@iadfrance.fr • iadfrance.fr • Julie Berteaux IAD France • julie_berteaux_iad

Forum des auteurs régionaux

La 2ème édition du forum des auteurs régionaux se tiendra le 16 mars, de 10h à 18h, à La Passerelle. Organisé par la Bibliothèque pour Tous, l'événement débutera avec l'inauguration en présence des élus en fin de matinée.

Après le succès rencontré en 2022 avec la participation de 32 auteurs, ce forum est devenu un rendez-vous incontournable. Cette année, il revient avec la présence de 42 auteurs (voir QR code) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont plusieurs de la commune. Les bénévoles de la bibliothèque travaillent sur cet événement gratuit depuis septembre.

Françoise BOURDON, romancière mettant en scène des femmes inspirantes tout en valorisant le patrimoine français, sera la marraine de cette édition. Nicole VERNEY-CARRON, originaire de Saint-Étienne, sera également présente lors de ce forum et animera une conférence avec la Bibliothèque pour Tous en mai.

Les bénévoles de la bibliothèque seront là pour accueillir les visiteurs qui auront l'opportunité de rencontrer les différents auteurs et d'acheter leurs livres. Un marque-page sera offert à chaque visiteur. De plus, un quiz littéraire sera organisé tout au long de la journée, offrant la chance de gagner un livre. L'association Les Ateliers Créatifs exposera et vendra des peintures dans le hall de La Passerelle.

La Bibliothèque pour Tous tient à remercier les partenaires de cet événement : la Ville de Saint-Just Saint-Rambert, le Crédit Mutuel, l'ODAC, le Département et la Région.

JÉRÔME SAGNARD, conseiller délégué à la communication et à l'animation de la ville

« Notre commune pontrambertoise est très heureuse d'accueillir cette deuxième édition de ce forum des auteurs régionaux en partenariat avec les bénévoles de la Bibliothèque pour Tous. Les passionnés de lecture, amateurs de belles histoires et curieux de tous âges, nous vous invitons à plonger dans un univers littéraire captivant où vous allez découvrir les coulisses de la création littéraire. »

9ème biennale de l'éducation

Rendez-vous incontournable de la commune, la 9ème biennale de l'éducation aura lieu le mercredi 20 mars de 8h30 à 17h00 à La Passerelle. Cet événement réunira les acteurs de l'enfance pour discuter de l'action éducative locale.

Cette année le thème exploré sera « une cour d'école aujourd'hui : l'affaire de tous ! ». La manière dont les cours d'école sont utilisées et aménagées est un sujet d'actualité au sein de la communauté éducative. Des tables rondes et des ateliers thématiques animeront cette journée. L'objectif principal est de partager les préoccupations et les expériences de chacun afin de mettre en lumière les bonnes pratiques. Tous sont conviés à cet événement : parents, élus, enseignants, animateurs, responsables de services…

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Nouveaux parents ou nouveaux Pontrambertois ?

Vous pouvez inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire de septembre au Pôle Scolarité Jeunesse.

Pour rappel, les élèves sont répartis dans l'une des cinq écoles maternelles et trois écoles élémentaires de la commune selon leur secteur résidentiel.

→ **Contact : 04 77 02 24 70**
polesj@stjust-strambert.com

Les actualités du musée des Civilisations !

RENCONTREZ-NOUS AUX ATELIERS DU FESTIVAL CURIEUX VOYAGEURS !

Le musée participe au festival Curieux Voyageurs qui se tiendra dans l'Espace Fauriel à Saint-Étienne. Notre médiatrice, Audrey REYMONDON, vous y proposera deux animations :

- **Atelier Coiffe Indonésienne :** chaque enfant créera sa propre coiffe utilisée lors des danses traditionnelles en s'inspirant des modèles présentés (découpage et collage de papier doré, dessin à la peinture doré). Atelier à faire en famille !
  Samedi 16 mars à 14h00 et 15h30 et dimanche 17 mars à 11h15
  Ouvert à 16 participants (à partir de 5 ans) • Durée : 45 minutes • Tarif : 3,50 € par atelier.
  Se présenter à l'accueil 15 minutes avant le début de l'atelier
- **Conte :** Tendez l'oreille ! Les objets ont des histoires à raconter... Les enfants partiront à la découverte des mythes fondateurs et contes traditionnels du monde.
  Samedi 16 mars à 15h00 et dimanche 17 mars à 10h30 • Ouvert à 16 participants (à partir de 5 ans)
  Durée : 20 minutes • Tarif : gratuit. *Se présenter à l'accueil 15 minutes avant le début de l'atelier*

Inscription sur : www.curieuxvoyageurs.com

EXPOSITION « RENCONTRES, PHOTOGRAPHIES DE DANIEL POUGET »

Daniel POUGET, grand voyageur et ancien conservateur du musée, a réalisé de nombreuses photographies pour illustrer les expositions et ses conférences.

À travers ce nouvel accrochage « Rencontres, photographies de Daniel POUGET », le musée vous invite à découvrir une série de ces portraits du monde dans la salle de l'alambic.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU MUSÉE

Il est l'heure du grand nettoyage pour le musée.

Ainsi, il sera fermé du 6 au 8 mars 2024 inclus.

Informations pratiques : Musée des Civilisations - Daniel Pouget • 04 77 52 03 11 • musee@stjust-strambert.com • et @museedescivilisations
Du mercredi au dimanche de 14h à 18h • Adultes 5€, gratuit pour les enfants/étudiants

SAISON CULTURELLE

SAISON IN

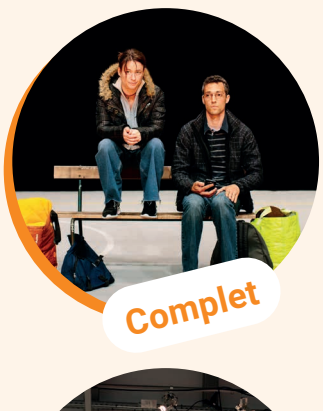

© Garance Li

PROUVE-LE
Théâtre

VENDREDI 8 MARS 15H
Cie Spell Mistake(s)
Durée : 1h30
À partir de 11 ans

© Cédric Roulliat

À PLATES COUTURES
Théâtre musical

VENDREDI 15 MARS 20H30
Cie Nosferatu
Durée : 1h30
À partir de 12 ans

SAISON OFF

MORT DE RIRE Théâtre

SAMEDI 23 MARS 20H30
Délits d'Scène La Cabotine
Durée : 1h30

Renseignements : 04 77 02 24 79 • www.saison-lapasserelle.fr
Billetterie : 04 77 96 08 69

Agenda

MERCREDI 6 MARS

Heure du conte
Organisé par la Bibliothèque Pour Tous
Pour les enfants de 2 à 8 ans
9h30 • 23 rue du Pigeonnier

VENDREDI 8 MARS

Prouve-le
Saison IN de La Passerelle • 15h

LES 9 ET 10 MARS

Week-end ski MJC
Départ 5h15 place Gapiand
Station St. François Valmorel • Tarif : 170€
Plus d'infos sur www.bougezvouslavie.fr

DU 15 AU 17 MARS

Salon Vins et Terroir
13ème édition • Organisé par l'Office des Fêtes
L'Embarcadère

VENDREDI 15 MARS

À plates coutures
Saison IN de La Passerelle • 20h30

SAMEDI 16 MARS

Journée ski MJC
Départ 5h15 place Gapiand • Station Courchevel
Tarif : 58€ • Plus d'infos sur www.bougezvouslavie.fr

Opération J'aime la Loire Propre
8h30 • Sous le pont Alligier côté Saint-Rambert
Plus d'informations en page 6

Forum des auteurs régionaux
Organisé par la Bibliothèque pour Tous • La Passerelle
Plus d'informations en page 11

Troc de graines, de plants et de greffons
Organisé par Les Amis d'Elzéard
Place de la République • De 15h à 17h

MERCREDI 20 MARS

Biennale de l'éducation
La Passerelle • Plus d'informations en page 11

SAMEDI 23 MARS

Journée ski MJC
Départ 5h15 place Gapiand • Station Alpes d'Huez
Tarif : 55€ • Plus d'infos sur www.bougezvouslavie.fr

Mort de rire
Saison OFF de La Passerelle • 20h30

SAMEDI 30 MARS

Journée ski MJC
Départ 5h15 place Gapiand
Station Tignes • Tarif : 65€
Plus d'infos sur www.bougezvouslavie.fr
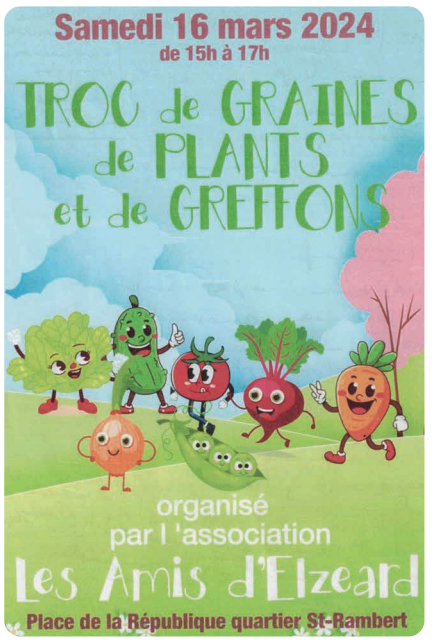
Gestes qui sauvent
Formation gratuite organisée par les pompiers
À partir de 10 ans • Inscription en ligne obligatoire :
www.sdis42.fr/les-gestes-qui-sauvent